

Chers Collègues,

J'ai eu l'occasion de m'exprimer par écrits à deux reprises et lors des commissions locales alors que je n'étais pas candidat. Je voulais, nous sommes plusieurs à le penser, que cela ne soit pas être une affaire de personne mais de projet. Certains d'entre-vous m'ont interpellé et aujourd'hui j'ai décidé d'être candidat. Ma candidature n'est pas politicienne dans le sens de la droite gauche elle est politique dans le sens de l'intérêt général. Je veux mettre en œuvre avec tous ceux qui le veulent un projet qui s'inscrit dans la méthode et la cohérence.

Sans passé point d'avenir. Je suis impliqué dans la communauté de communes depuis sa création, j'ai toujours travaillé de manière constructive avec chacun quelque soit les étiquettes politiques ce que je continue à faire dans ma commune et au département.

Je connais donc les difficultés rencontrées pour donner à notre communauté de communes les moyens d'une ambition tournée vers le service des communes et particulièrement des petites communes et donc des habitants. Et je dois à cet instant saluer le travail du Président Drillet pour mettre en place les projets que vous connaissez et qui s'est efforcé à préserver une unité à notre collectivité.

Cependant il nous faut aujourd'hui un changement dans la méthode. Il n'y a pas ceux qui possèdent, pensent, décident et les autres. Il ne faut plus que le bureau décide pour le conseil Communautaire. C'est le conseil communautaire après débats sur les choix possibles qui doit mandater le bureau pour exécuter le travail. Nous devons inscrire notre action dans la durée et la nécessité d'utiliser notre structure au service des communes, de toutes les communes dans l'intérêt des habitants et non de certaines communes ou de certains habitants.

Fort de cette expérience je veux être le représentant des petites communes, je suis maire d'une commune de 400 habitants depuis 1989, je connais donc les difficultés rencontrées pour créer les services demandés par nos habitants. A l'image de ce que nous avons fait sur le canton de Nanteuil il faut que la CCPV apporte des solutions concrètes à nos préoccupations de tous les jours. Nous avons acheté à plusieurs communes (le plessis, silly, péroy, montagny) une nacelle que nous partageons. Nous partageons un emploi avec Péroy. Un Contrat local de sécurité existe sur le canton de Nanteuil. Pourquoi pas au niveau de la ccpv. Les contrats temps libre et petite enfance doivent s'étendre sur la totalité du territoire comme l'école de musique. A l'image du chantier école qui intervient sur toutes les communes nous devons imaginer des solutions en commun qui permettent une amélioration de notre quotidien.

Nous devons trouver des solutions collectives à nos problèmes de gestion de l'eau (eau potable et assainissement), de gestion du personnel (notamment pour nos activités périscolaires et petite enfance) mais aussi de l'urbanisme et du logement.

Les habitants se sont exprimés clairement et massivement à l'occasion des cantonales et municipales. Je serai le relais de notre CCPV auprès des instances du Conseil Général et du Conseil régional.

Ne rien faire n'est pas un programme. Pour ce qui le connaisse notre Schéma directeur est un projet à lui tout seul. Qu'il ait besoin d'adaptations certes mais d'un coup d'arrêt sûrement pas. Je vous propose de bâtir ensemble LE VALOIS de DEMAIN dans le cadre d'un projet ambitieux, cohérent, solidaire et réaliste prenant en compte vos préoccupations donc celles des habitants. Merci de m'avoir écouté.